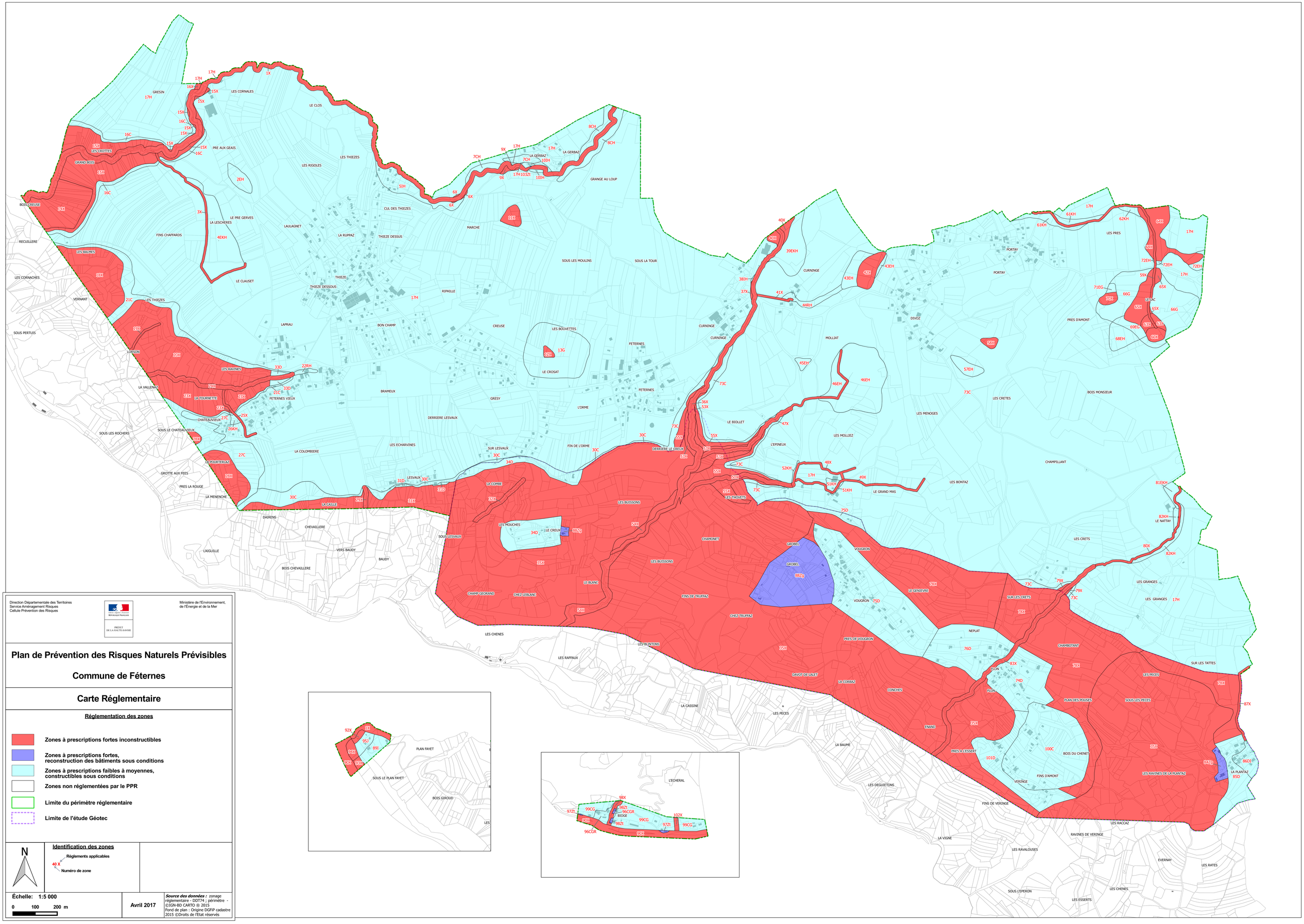

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement Risques
Cellule Prévention des Risques

Ministère de l'Environnement,
de l'Energie et de la Mer

PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE

Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles

Commune de Féternes

Carte Réglementaire

Réglementation des zones

- Zones à prescriptions fortes inconstructibles
- Zones à prescriptions fortes, reconstruction des bâtiments sous conditions
- Zones à prescriptions faibles à moyennes, constructibles sous conditions
- Zones non réglementées par le PPR
- Limite du périmètre réglementaire
- Limite de l'étude Géotec

N

Identification des zones

40 X — Règlements applicables
Numéro de zone

Échelle: 1:5 000

0 100 200 m

Avril 2017

Source des données : zonage réglementaire - D0774 ; périmètre - ©IGN-BD CARTO ® 2015
Fond de plan : Origine DGFIP cadastre 2015 ©Droits de l'Etat réservés